

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2015

Tous les conseillers étaient présents.

Approbation d'un avenant au marché de voirie 2015

Compte-tenu de diverses améliorations apparues nécessaires lors de l'avancement des travaux de voirie 2015, un avenant au marché est signé pour un montant de 7.672,55 € HT

Choix d'un géomètre pour levés topographiques

Après consultation, le cabinet de géomètres GEOLIS a été retenu pour réaliser les levés topographiques des hameaux du Crozet-Pêcher et de Chazourne nécessaires préalablement à la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif.

Modification du règlement de la salle des fêtes

Toute personne désirant louer la salle des fêtes devra dorénavant fournir en mairie une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile pour les accidents corporels et matériels pouvant survenir à lui-même comme aux tiers.

Demande de sponsoring

Suite à la demande de sponsoring de l'équipe « La Team du Forez » constituée de Mrs Quentin ORELUT et Alexis PERILLOUS pour leur participation au 4L Trophy, le conseil municipal décide de leur apporter l'aide matérielle exceptionnelle suivante : prêt gratuit de la salle des fêtes pour le repas qu'ils désirent organiser le 14 novembre prochain afin de récolter des fonds.

Pose de balises « stop et cédez le passage »

Un arrêté conjoint avec le Conseil Départemental est pris pour la pose de balises « stop » et une de « cédez le passage » à diverses intersections des voies communales débouchant sur les routes départementales RD 14 et RD 14-4.

Ces balises seront installées prochainement.